

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00109

Numéro SIREN : 384 041 349

Nom ou dénomination : ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt 7410

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	691	691		31
Fonds commercial (1)	456 416		456 416	456 416
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	225 361	159 775	65 586	64 336
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	Certifiés conformes			
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 027		10 027	10 027
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	692 495	160 466	532 029	530 810
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	31 427		31 427	29 101
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 089
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	468 646	17 291	451 355	386 499
Autres créances	19 272		19 272	10 022
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	18 397		18 397	18 397
Disponibilités	570 056		570 056	526 966
Charges constatées d'avance (3)	17 352		17 352	13 541
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 125 151	17 291	1 107 860	985 615
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 817 646	177 757	1 639 889	1 516 425
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			20 749	1 777

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	352 800	352 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	35 280	35 280
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	43 683	41 735
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	137 552	122 025
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	569 315	551 841
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 500	1 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 500	1 500
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	218 472	280 054
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 763	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 437	62 795
Dettes fiscales et sociales	231 968	183 485
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	382	2 221
Produits constatés d'avance	498 053	434 529
TOTAL DETTES	1 069 074	963 084
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 639 889	1 516 425
(1) Dont à plus d'un an (a)	155 476	218 431
(1) Dont à moins d'un an (a)	913 598	744 653
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 639 889 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 137 552 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/03/2023 par la société présidente SARL BEL33.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables en vigueur à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	456 416			456 416
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	691			691
Immobilisations incorporelles	457 107			457 107
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 971	9 135		77 106
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 440	13 054	7 239	148 255
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	210 411	22 189	7 239	225 361
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 027			10 027
Immobilisations financières	10 027			10 027
ACTIF IMMOBILISE	677 545	22 189	7 239	692 495

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 189		22 189
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		22 189		22 189
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 239		7 239
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 239		7 239

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	456 416
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	456 416

Le fonds commercial correspond à un achat de clientèle d'expertise comptable de décembre 2001. La société a procédé à une évaluation de ce fonds. Compte tenu de la valeur de marché pratiquée généralement pour ce type d'activité et ce type de clientèle, il n'a pas été comptabilisé de dépréciation

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	660	31		691
Immobilisations incorporelles	660	31		691
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 833	4 824		46 658
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 242	14 689	5 813	113 117
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	146 075	19 513	5 813	159 775
ACTIF IMMOBILISE	146 735	19 545	5 813	160 466

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 515 299 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 027		10 027
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	468 646	447 897	20 749
Autres	19 272	19 272	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 352	17 352	
Total	515 299	484 522	30 777
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	865
ORG.SOCIAUX-PDTS A RECEV.	1 086
BANQUE/PDTS A RECEVOIR	1 023
Total	2 974

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 352 800,00 euros décomposé en 12 600 titres d'une valeur nominale de 28,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 500				1 500
Total	1 500				1 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 069 074 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	218 472	62 996	155 476	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 437	99 437		
Dettes fiscales et sociales	231 968	231 968		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	21 145	21 145		
Produits constatés d'avance	498 053	498 053		
Total	1 069 074	913 598	155 476	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	61 567			
(**) Dont envers les associés	20 763			

Charges à payer

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 763 euros.

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	71 615
INT.COURUS/EMPRUNTS	50
CONGES A PAYER	30 270
PERSONNEL/A PAYER	30 485
ORG.SOC.CH/CONGES PAYES	21 000
ORG.SOCIAUX A PAYER	9 165
ETAT AUTRES CH. A PAYER	948
Total	163 534

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	17 352		
Total	17 352		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS.CONST.D AVANCE	498 053		
Total	498 053		

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 17 MARS 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 137 552,35 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 120 078,00 euros, soit 9,53 euros pour chacune des 12600 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Pour le solde, soit 17 474,35 euros, l'Assemblée générale décide de l'affecter au compte « Autres réserves ».

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 120 078,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 9,53 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 80 010,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 6,35 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 75 600,00 euros

- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 6,00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

La Présidente de séance

BEL 33

Représentée par Bertrand LAFFORT

Zone de signature

Bertrand Laffort

✓ Certified by  **yousign**

Certifié conforme

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DOCUMENTS COMPTABLES ET POUVOIR

JE SOUSSIGNÉ

société BEL33, représentée par Monsieur Bertrand LAFFORT, agissant au nom et en ma qualité de Président de la société 2AC AQUITAINE ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE, SAS au capital de 352 800 euros, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 384 041 349, dont le siège social est situé : 123 QUAI DE BRAZZA 33100 BORDEAUX.

CERTIFIE

que les documents comptables transmis, le cas échéant sous forme électronique, sont conformes aux comptes approuvés par l'Assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

CONSTITUE POUR MON MANDATAIRE

Madame Mylene REBIERE, agissant au nom et pour le compte de la société 2AC AQUITAINE ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE, SAS au capital de 352 800 euros, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 384 041 349, dont le siège social est situé : 123 QUAI DE BRAZZA 33100 BORDEAUX.

Ou à défaut, à tout déléataire de son choix dans la limite des pouvoirs conférés aux termes du présent.

Auquel je donne tous pouvoirs à l'effet de, pour moi, ès qualités, et au nom de la société dont je suis le représentant légal :

- effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L232-21 à L232-23 du Code de commerce,
- produire toutes justifications, faire toutes attestations et déclarations en mon nom, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire pour l'accomplissement de cette formalité légale.

Fait à BORDEAUX,
Le

Zone de signature

Bertrand Laffort

✓ Certified by  yousign

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE
le présent pouvoir par la mandataire soussignée